

Pic de Wissous

Compte-rendu d'audience

Dans le cadre d'une audience que nous avons sollicité auprès du directeur de la Pic de Wissous, nous avons pu obtenir de nouvelles informations sur nos demandes en cours mais également sur l'évolution de la PIC concernant ses activités.

Tout d'abord, c'est tout naturellement que nous souhaitons la bienvenue à nos collègues de la Pic de Créteil, pour lesquels nous restons disponibles si des questions ou informations complémentaires se font ressentir ;

Frank Desmaele  **06.77.25.51.78**

Mathieu Voneschen  **06.22.34.74.73**

Nos échanges ont eu lieu sur les problématiques que le personnel rencontre sur les points faibles de la matrice d'affectation qui ne comporte que le dimensionnement du temps sur les chantiers ainsi que le choix de ne pas affecter un agent sur deux chantiers consécutifs identiques. (Si l'agent est sur MTI PF, il ne peut être affecté sur de la MTI GF derrière), dans l'absolu, l'idée n'est pas incohérente car elle diminue les nombres de gestes, postures, rotations sur l'ensemble de la vacation. Pour autant, il y a un « mais », si cela réduit le nombre de gestes en continu, il en demeure pas moins que la pénibilité engendrée au cours d'une vacation par certains agents reste élevée et n'est pas prise en compte dans les préconisations de cette matrice. En effet, un agent qui se retrouve en coupure sur une activité autre, du type RAK et de surcroît sur la fermeture où nous avons pointé la difficulté réelle du sous dimensionnement des effectifs qui génère une pénibilité accrue.

Ce dernier se voit être sollicité fortement sur ses 3 inters vacations, rendant sa journée extrêmement difficile au niveau de son exposition au risque de TMS (troubles musco-squelettiques). Certains échanges avec des collègues, nous montrent la fréquence rapprochée de ses journées types. Un regard sur le facteur pénibilité doit être un point d'ordre dans les affectations futures afin de ne pas voir de nouvelles pathologies apparaître chez nos collègues !

Concernant, la plateforme et sa disposition, comme vous avez pu vous en rendre compte par vous même, la recherche au m2 en zone de stockage devient le nerf de la guerre !!! Nouvel espace crée pour faire place aux 8 TTF qui seront implantées pour le traitement du trafic du 94 et des Centraux Parisiens.

INFO : Le trafic concernant l'oblitération du timbre en provenance de Brune devrait faire son apparition, trafic estimé entre 40000 à 50000 plis. La CFDT a demandé que cette activité ne soit pas dimensionnée sur les effectifs actuels de la Pic et que le personnels impactés par ce transfert soit en équivalent emploi identique sur Wissous afin ne pas faire supporter une nouvelle activité aux agents en place.

Points Promos :

Nous avons également fait un point sur le volet promotion sur l'année 2015, les résultats des premiers reçus pour le 1^{er} semestre seront connus vers le 21 juillet et la seconde vague concernant le 2nd semestre sera lancée vers le 25 septembre.

Enfin pour faire suite à notre action commune avec les organisations SUD, CGT et FO concernant la demande d'octroi de 3 RC à l'ensemble du personnel de Wissous, y compris le personnel de Créteil, intégrant cette dernière, nous sommes revenus sur notre tract d'information afin d'aborder ce point. Une demande qui trouve toute sa légitimité tant sur les nombreux efforts consentis par les agents en place pour la montée en charge et les adaptations nombreuses sur les nouveaux plans de tris que pour les agents venant de Créteil qui doivent faire face à de nouvelles adaptations. Après de longs échanges, nous avons obtenu une réponse favorable sur le principe d'une compensation pour l'intégralité du personnel et que la décision sera validée fin août/début septembre. Même si nous n'avons pas la confirmation sur les 3 jours, nous avons pu obtenir le principe d'une compensation pour les différents efforts consentis par tous.

La CFDT, La Force syndicale d'aujourd'hui